

NOTE DE PRESENTATION DES INFORMATIONS FINANCIERES

Monsieur le Président rappelle l'article 107 de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 07 août 2015 qui a inséré deux alinéas à l'article L2313-1 du CGCT : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Contexte :

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM) est née au 1er janvier 2017 de la fusion de la Communauté de Communes de la Porte des Hautes Vosges (Remiremont, Saint Etienne les Remiremont, Saint Nabord, Eloyes, Vecoux, Dommartin les Remiremont), de la Communauté de Communes des Vosges Méridionales (Plombières les Bains, Le Val d'Ajol et Girmont Val d'Ajol), et du rattachement de la ville de Saint Amé (issue de la Communauté de Communes de Terre de Granite). Elle compte 29 683 habitants au 1er janvier 2018.

La CCPVM applique la fiscalité professionnelle unique.

Elle connaît sa première année de fonctionnement en 2017. Les compétences ont été définies fin 2017, tandis que l'intérêt communautaire devra être étudié pour chacune d'entre elles courant 2018. Les différentes commissions ont débuté leur réflexion, et leurs travaux s'achèveront au plus tard pour le 31 décembre 2018.

Chiffres clés 2017 :

Budget général	2 017
Recettes réelles de fonctionnement	19 615 433,21
Dépenses réelles de fonctionnement	17 389 239,19
MARGE BRUTE	2 226 194,02
Intérêts de la dette	146 611,87
EPARGNE Brute (CAF brute)	2 079 582,15
Remboursement dette en capital	421 817,89
EPARGNE NETTE (disponible)	1 657 764,26
Coefficient d'épargne (marge brute /RRF)	0,1135
Taux d'épargne brute (EB/RRF)	0,1060
Taux d'endettement (intérêt + capital / RFF)	0,03
Rem dette en capital / CAF	0,20
Encours dette	4 705 415,23
Encours / CAF	2,26

Budget consolidé

Recettes réelles de fonctionnement	19 727 139,51
Dépenses réelles de fonctionnement	17 510 919,47
MARGE BRUTE	2 216 220,04
Intérêts de la dette	160 004,60
EPARGNE Brute (CAF brute)	2 056 215,44
Remboursement dette en capital	450 848,28
EPARGNE NETTE (disponible)	1 605 367,16
Coefficient d'épargne (marge brute /RRF)	0,11
Taux d'épargne brute (EB/RRF)	0,10
Taux d'endettement (intérêt + capital / RFF)	0,03
Rem dette en capital / CAF	0,22
Encours dette	5 090 590,40
Encours / CAF	2,48

Orientations 2018 :

Une attention particulière devra être apportée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et à une optimisation des recettes.

Les dépenses réelles de fonctionnement évolueront en fonction des transferts progressifs de compétences issues des communes mais seront compensées par une diminution des attributions de compensation grâce au mécanisme de la fiscalité professionnelle unique.

BUDGET GENERAL

Budget primitif 2018	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	3 162 821.76 €	3 162 821.76 €
FONCTIONNEMENT	20 433 869.61 €	20 433 869.61 €
TOTAUX	23 596 691.37 €	23 596 691.37 €

BUDGET ZONE D'ACTIVITE DE LA CROISSETTE

Budget primitif 2018	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	421 085.94 €	421 085.94 €
FONCTIONNEMENT	455 767.44 €	455 767.44 €
TOTAUX	876 853.38 €	876 853.38 €

BUDGET URBANISME

Budget primitif 2018	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	16 403.51 €	16 403.51 €
FONCTIONNEMENT	131 992.50 €	131 992.50 €
TOTAUX	148 396.01 €	148 396.01 €

Les données concernant le personnel :

Le personnel intercommunal compte au 31 décembre 2017, 64.1 équivalent temps plein (60 titulaires, 15 contractuels), avec une moyenne d'âge de 43 ans. 80 % des agents sont des femmes. La Communauté de Communes compte différents services (administratif, technique, relais des assistants maternels, médiathèque, crèche multi accueil, école de musique, portage des repas à domicile). Les charges de personnel se montent à 2 382 000 euros en 2017. Elles augmenteront en 2018 du fait de l'intégration de nouveaux services mais seront compensées par les Communes adhérentes.